



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 26 JANVIER 2012**

Présidence **M. Michel JUNOD**
Sont présents **56 Conseillères et Conseillers sur 60**

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal No 11 / 2012 « Collège des Esserpys – Crédit d'étude pour l'assainissement de l'enveloppe thermique, les rénovations intérieures et une nouvelle production de chaleur » adopté en séance de Municipalité le 19 décembre 2011 ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 86'000.- TTC** pour l'étude des travaux prévus au Collège des Esserpys ;
2. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles ;
3. d'autoriser l'amortissement de cette dépense par le compte 513.3312 « Esserpys-amortissements » sur une durée de 10 ans.

Ainsi délibéré en séance du 26 janvier 2012.

Le Président :


Michel JUNOD



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE